



**TRANSPORTS SCOLAIRES DES ECOLES MATERNELLES ET
ELEMENTAIRES**
DANS LES CARS DE LA VILLE DE MAINVILLIERS

Service éducation
L. LARCHER - F. EL HAMEL
02.37.18.56.46
education-1@mairie-

Année scolaire 2010/2011

IMPORTANT
Cette fiche doit être
accompagnée du
dossier périscolaire
et extra-scolaire
2010-2011.

Engagement des parents

Je soussigné (nom, prénom des parents),.....

Rue..... Apt n°.....

Nom, prénom de l'enfant.....

Né(e) le

Ecole..... Classe.....

Demande le transport dans le car mis à disposition des familles

Pour les enfants de maternelles :

Je m'engage ou je charge :

Mr* Mme* Melle*



Domicilié rue :..... Apt n°.....

De mettre et/ou reprendre personnellement l'enfant au car

N° de téléphone en cas d'urgence

Domicile :

Travail :

Autre personne : Nom Prénom :

Adresse :

Fait à Mainvilliers le.....

Signature

- Joindre le formulaire ci-joint (pour les enfants qui ont 6 ans au 1^{er} septembre 2010) accompagné de 2 photos et d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Joindre une photographie d'identité récente pour les enfants de moins de 6 ans

TRANSPORTS SCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Transport scolaire	matin <input type="checkbox"/> midi <input type="checkbox"/> a.midi 13h30 <input type="checkbox"/> soir <input type="checkbox"/>	matin <input type="checkbox"/> midi <input type="checkbox"/> a.midi 13h30 <input type="checkbox"/> soir <input type="checkbox"/>	matin <input type="checkbox"/> midi <input type="checkbox"/> a.midi 13h30 <input type="checkbox"/> soir <input type="checkbox"/>	matin <input type="checkbox"/> midi <input type="checkbox"/> a.midi 13h30 <input type="checkbox"/> soir <input type="checkbox"/>

Sur planning

Je soussigné(e) M., Mme, Melle.....père*, mère*, tuteur*, représentant légal* de l'enfant.....déclare avoir pris connaissance du règlement ci-joint du ramassage scolaire

Le

Lu et accepte le règlement
Signature

* rayer les mentions inutiles

Pour les écoles élémentaires, le transport s'adresse aux élèves de CP - CE1 - CE2 - CLIS ainsi qu'aux élèves de CM1 et CM2 ayant un(des) frère(s) ou sœur(s) bénéficiant du transport scolaire. Pour les CM1 et CM2 ainsi que les enfants inscrits en dehors du secteur de scolarisation, le transport n'est assuré de façon certaine que le midi ; pour ces élèves, sauf en cas de fratrie, le transport du matin et du soir ne sera assuré que s'il y a des places disponibles. La réponse sera donnée au plus tard le 13/09/2010.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE
SERA PAS PRIS EN COMPTE**